



BIS REPETITAS : Agression au PREJ de Muret

Le 22 avril 2024, un "adorable" pensionnaire, issu du CP de Perpignan, de retour sur le CP de Seysses depuis le samedi 20, pour répondre d'une tentative de meurtre sur un de nos collègues Seyssois ?? Et oui, déjà à ce stade de l'histoire, le bât blesse sacrément : comment ce persona non grata peut se retrouver transféré et affecté au QI sur le lieu où sa victime, à peine remise de l'agression, exerce ses fonctions.

Dès la prise en charge de l'énergumène par l'équipage du PREJ, celui-ci a commencé à les insulter copieusement et a tenté à plusieurs reprises de leur cracher aux visages.

Le passage devant le Tribunal n'aura pas entamé la détermination de ce dernier.

En effet, une fois et à nouveau condamné pour ses méfaits, ce détenu devait être reconduit dans son établissement d'origine...



Mais c'était sans compter sur son refus de retrouver ses pénates !!!

En effet, après avoir manifesté son opposition et son refus d'obtempérer à sa reconduite sur le CP de Perpignan, les collègues ont dû entrer dans la geôle pour tenter de maîtriser cet énergumène.

Celui-ci a réussi à porter un violent coup de poing à la tempe du chef d'escorte !!!

Au final, le professionnalisme des agents aura raison de la sauvagerie de ce délinquant ultra violent.

Bilan : un Surveillant blessé et choqué, une paire de lunettes brisé par la fureur de l'agresseur !!!

Après avoir coulé quelques jours heureux au QD de Seysses, l'individu a été reconduit illico presto dans son établissement suite à l'intervention du SPS et de l'UFAP qui ont su dénoncer cet inadmissible état de fait.

Le SPS souhaite un bon rétablissement à notre collègue et l'épaulera pour toutes les démarches administratives. Le dépôt de plainte s'impose !

Le 25/04/2024 pour le SPS, le régional adjoint JF Domergue

Le SPS, 100% Surveillants !!!